

AXE 1

ACCUEIL VIE DES CAMPUS

THÈME : Communication

OBJECTIF DE L'ACTION : Améliorer la communication physique sur les campus

CONTEXTE : Cet outil de communication complémentaire offre une réactivité pertinente pour les activités de l'établissement, et une attractivité renforcée auprès des usagers. La programmation de ce réseau d'écrans pourrait être constituée d'une partie commune (informations institutionnelles et/ou à l'échelle de l'établissement), et d'une partie dédiée au bâtiment, à la composante ou la direction où est situé un écran en particulier. Par exemple permettre un focus sur la programmation culturelle devant l'amphi culturel, sur les conférences à la Faculté de droit, etc.

DESCRIPTIF DE L'ACTION : La mise en place d'un réseau d'une dizaine d'écrans dynamiques permettra de partager de manière rapide et efficace des informations avec la communauté universitaire, telles que des annonces d'événements, des rappels administratifs, des urgences ou des alertes en temps réel. Les écrans pourront être utilisés pour promouvoir des événementiels organisés sur les campus comme des conférences, des séminaires, ou des animations étudiantes. L'affichage dynamique permettra aussi de valoriser les informations institutionnelles comme les campagnes de sensibilisation (VSS, élections, tri...).

BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :

- Communication polyvalente à fort impact visuel : texte, photos, vidéos
- Informations actualisables en temps réel
- Diminution du nombre d'impressions d'affiches papier
- Planification d'un calendrier de diffusion des contenus.

CONTRAINTE/FREINS :

- Conception d'une programmation utilisant une mise en page chartée en accord avec l'identité visuelle de l'établissement
- Intégration des principes d'accessibilité visuelle (polices adaptées, niveaux de contraste des couleurs...)

- Installation des écrans à des endroits stratégiques et techniquement possible...
- Logiciel permettant à la fois une gestion centralisée et par zone de diffusion
- Identification des gestionnaires des écrans en central et par zones de diffusion
- Formation des agents référents.

TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :

- 2025 : identification des emplacements et choix du prestataire
- 2026 : installation de la première vague d'écrans
- 2027 : installation de la seconde vague d'écrans

MOYENS MOBILISABLES : Budget DSI (40 000€ dont 27 000€ pour la 1ère tranche)

ACTEURS ET PILOTE* DE L'ACTION : Accueil Général*, DSU, DIRCOME, Services centraux, composantes

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :

Evolution du niveau de satisfaction des outils de communication (Enquêtes Conditions d'études)